

Banque interrégionale d'interprètes 2012-2013

LA POPULATION DE MONTRÉAL

La population de la région administrative de Montréal¹ compte pour le quart de la population du Québec et se distingue de celle du reste du Québec par sa grande diversité.

Lors de l'implantation de la Banque interrégionale d'interprètes en 1993, un cinquième (22 %) des 1 748 330 Montréalais² déclarait une langue maternelle autre que le français et l'anglais et 46 845 d'entre eux ne pouvaient soutenir une conversation en français ou en anglais. Dix-huit ans plus tard, il y a 1 862 195 Montréalais, et le tiers ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

Le tableau suivant présente les grandes lignes de cette diversité.

	Montréal	Reste du Québec
Population totale ³	100 %	100 %
Immigrants	33 %	6 %
Langue maternelle unique autre que le français ou l'anglais	32 %	6 %
Ne peut soutenir une conversation en français ou en anglais	2,6 %	0,5 %

Plus précisément, Montréal compte :

- ❑ 152 615 nouveaux immigrants arrivés entre 2006 et 2011;
- ❑ 52 505 résidents non permanents, soit une hausse de 40 % en 5 ans.

La répartition des 48 540 Montréalais ne pouvant soutenir une conversation en français ou en anglais est illustrée ci-dessous pour chacun des douze CSSS de la région.

L'autre graphique présente la répartition des nouveaux immigrants et des résidents non permanents. Ces derniers peuvent être vulnérables du fait qu'ils ne connaissent ni ne comprennent l'organisation des services et les façons d'y accéder.

LE CONTEXTE

La Loi sur la santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) prévoit les règles applicables en matière d'adaptation des services aux particularités linguistiques, ethno-culturelles (art. 2.5 et 2.7). Elle définit aussi les droits des usagers (art. 4 à 16) et les responsabilités des établissements quant à un devoir d'organisation de services tenant compte des diversités de leur population (art. 171).

Afin de faciliter l'égalité d'accès aux immigrants qui ne connaissent pas suffisamment la langue ou la culture de la société d'accueil, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a créé la Banque interrégionale d'interprètes (ci-après nommée la Banque) en 1993 à la demande du gouvernement du Québec.

Depuis ce temps, la Banque dessert aussi les régions de Laval au nord et de la Montérégie au sud.

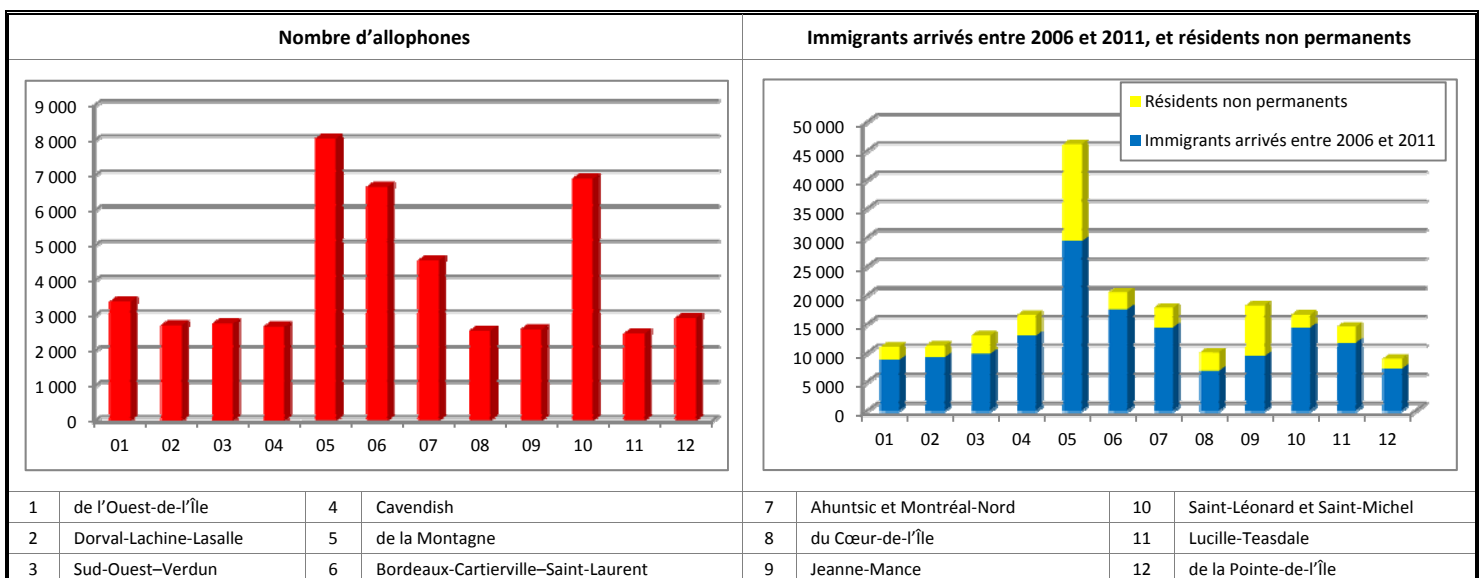
L'INTERPRÈTE EN MILIEU SOCIAL

L'interprète en milieu social est un professionnel qualifié qui transmet toutes les données de la communication verbale et non verbale entre des personnes de langue et de culture différentes dans la plus grande confidentialité.

Il aide le client et le professionnel à comprendre les valeurs, les concepts et les pratiques culturelles de l'autre, tout en adoptant une position de neutralité et un niveau de langue adapté à ses interlocuteurs et en respectant une éthique professionnelle stricte.

Sa grande force réside non seulement dans sa connaissance, mais aussi dans sa capacité à établir un pont entre deux cultures.

LA BII AURA 20 ANS LE 1^{ER} AVRIL 2013!



Source : CMIS, Recensement de 2011

La Banque en 2012-2013 : quelques chiffres

LES BÉNÉFICIAIRES

- ❑ 23 407 clients allophones ont bénéficié des services d'interprétation.
- ❑ 3 483 intervenants ont fait appel aux interprètes pour donner des services à des allophones, soit 6 % de plus que l'année précédente.
- ❑ 429 installations, établissements et écoles ont utilisé les services d'interprétariat et de traduction.

LES SERVICES

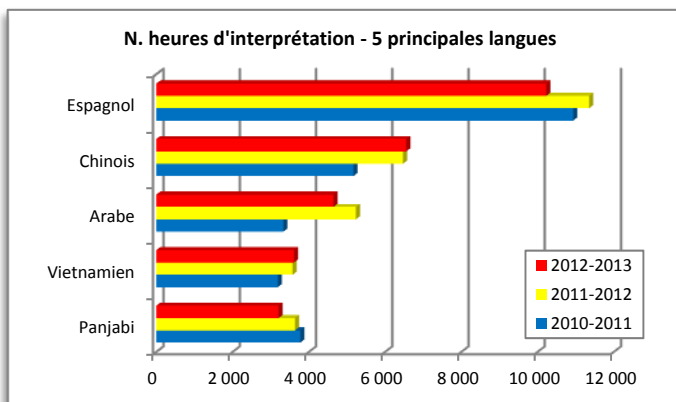
- ❑ 35 900 services rendus.
- ❑ 48 409 heures d'interprétation.
- ❑ 300 000 mots traduits, révisés, etc.
- ❑ soit 30 interprètes et traducteurs ETC.

LES INTERPRÈTES ET LES TRADUCTEURS

- ❑ 107 interprètes et traducteurs pigistes se sont partagé 1 817 261 \$⁴ en honoraires.
- ❑ Quinze interprètes ont touché plus de 40 000 \$ en honoraires de la BII, et huit entre 30 et 40 000 \$.
- ❑ Du fait, que certains parlent des langues rarement demandées, ou offrent peu de disponibilité à la BII, la moyenne des honoraires versés est de 16 984 \$, et la médiane de 10 568 \$.

DES LANGUES PLUS OU MOINS DEMANDÉES

- ❑ 21 % des heures interprétées le sont en espagnol.
- ❑ Les 5 langues les plus demandées représentent 58 % des heures interprétées.
- ❑ Depuis cinq ans, la demande pour l'espagnol a diminué de 15 %.

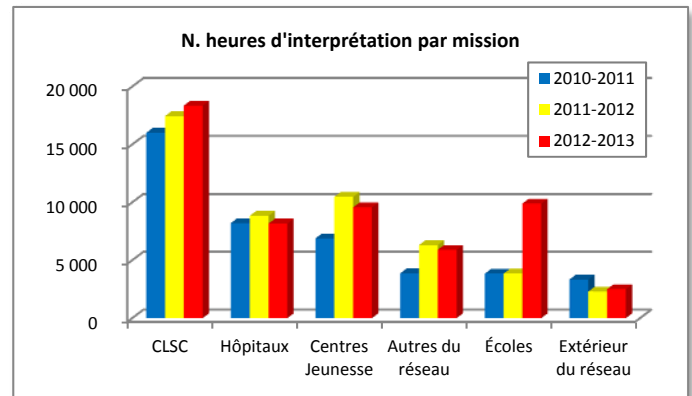


Remarque : « Chinois » comprend le mandarin, le cantonais, etc.

- ❑ 43 langues de services, mais seulement 14 langues ayant plus de 1 000 heures d'interprétation.
- ❑ 12 langues comptent cette année moins de 50 h d'interprétation.

LE RÉSEAU MONTRÉALAIS PRINCIPAL UTILISATEUR

- ❑ 92 % des services sont rendus à Montréal, 8 % à Laval et en Montérégie, et 1 % dans le reste du Québec, soit les régions des Laurentides, de Lanaudière et de Québec.
- ❑ 38 % des heures d'interprétation sont données dans les CLSC, 17 % dans les hôpitaux et 20 % dans les centres jeunesse. La réadaptation utilise 63 % des heures d'interprétation de la catégorie « Autres du réseau ».



- ❑ Il y a des mois creux et d'autres plus occupés. La moyenne mensuelle d'heures interprétées est de 4 034 heures.
- ❑ Comme l'an dernier,
 - les appels téléphoniques comptent pour 7 % des heures d'interprétation;
 - Les annulations dans un délai de moins de 48 h ouvrables pour 7 % des heures d'interprétation;
 - Les frais de transport pour 2 % des sommes versées aux interprètes.
- ❑ L'interprétation améliore la communication avec les allophones et permet une meilleure gestion des risques; et le réseau montréalais y consacre 0,02 % de son budget annuel.

MODERNISATION DE LA BII

- ❑ L'application Internet Jérôme+ est née du besoin de l'Agence de moderniser la gestion de la BII et de répondre à la croissance de la demande de services. L'application Jérôme+ permettra, entre autres, aux intervenants et aux interprètes de gérer leurs demandes d'interprétation et de traduction en ligne. Le déploiement de Jérôme+ se fera progressivement à partir du printemps 2013.



- 1 La superficie de la région administrative de Montréal est de 498,2 km².
- 2 Selon le recensement de Statistique Canada de 1991.
- 3 Selon le recensement de Statistique Canada de 2011.
- 4 Dollars canadiens.